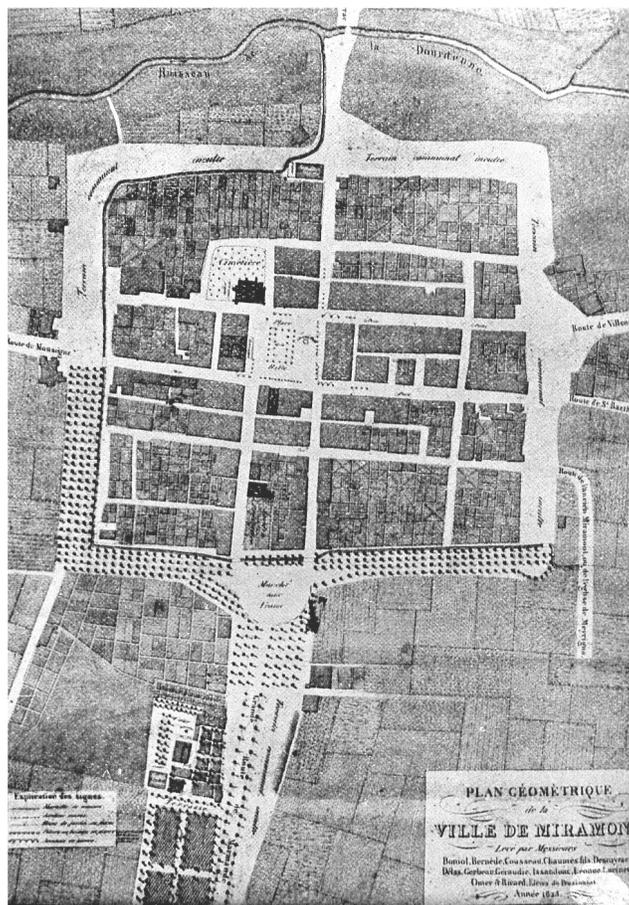


# L'EGLISE DE MIRAMONT

## Les premières églises



Quelques 80 ans avant la fondation de la Bastide de MIRAMONT, au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, existait au lieu-dit Mérignac une église disparue dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

En 1520, la liste de Valérie signale que cette église était une annexe de celle de MIRAMONT.

Il existe de fortes présomptions qui laissent penser que la Bastide possédait une église construite, comme il en était coutume à l'époque, dans un angle du rempart nord, à l'angle des boulevards Aristide Briand et Gambetta actuels.

Les habitants des Bastides plaçaient en effet l'église loin du centre de l'agglomération pour bien séparer le civil et le spirituel. Cette église dut subir le sort, plusieurs fois répété, de la destruction de la ville, pendant la guerre de cent ans.

Seuls sont parvenus à nous des renseignements sur l'église qui existait au XVII<sup>ème</sup> siècle.

Au cœur de la vieille Bastide du Moyen-Age, une petite église romane, au curieux clocher à bulbe, se dressait fièrement face au moulin à vent de Toubens. Nicolas de Villars, décrit l'état dans quel se trouvait cette église après les guerres de religion. Cet édifice fut ensuite imparfaitement restauré. Il note successivement :

- « *Elle était plus longue et large que présentement. Le sanctuaire est voûté. Le reste n'est ni voûté, ni lambrissé* ». (Mgr de Mascaron en 1680)
- « *Eglise petite, fort irrégulière, sanctuaire voûté, nef lambrissée* ». (Mgr de Chabannes en 1757)
- « *Une chapelle, celle de Saint Antoine, est interdite. L'autre pas lambrissée* ». (Mgr de Boussac en 1779)



On jugera de la pauvreté de cette église, au sortir de la Révolution, par ce détail : « *En 1810, une boîte de pendule, avec sa clef, servait de tabernacle* ». Quant à son état : « *...église très abîmée, le clocher laisse voir le jour (dôme d'ardoises détruit, lambris en ruine)* ».

## La nouvelle église





En 1855, on pensa à la démolir vu son état de délabrement et à en construire une neuve. Le Conseil Municipal adopta le projet. M. Verdier, architecte, fut chargé des plans et devis...qui restèrent en souffrance dans la mairie pendant 10 ans. ( ? ) Ils furent enfin adoptés par la commission d'architecture en 1865. Mais l'opposition municipale se déchaîna. Raison : église trop petite pour une population en extension. Un plan plus vaste fut proposé... et accepté. Mais nouvelle querelle quant à l'emplacement. Vote de toute la population, « *même les femmes* », pour le déterminer. Sans résultat. C'est donc sur l'emplacement de l'ancienne église que sera construite la nouvelle.

On se mit aussitôt à l'œuvre et tout fut terminé en 1872, sauf la voûte et le clocher. On avait dépensé, à cette date, 134 589 francs provenant d'un emprunt de 70 000 francs fait par la commune, d'un secours de l'état de 6 000 francs – 21 000 francs avaient été promis, mais la guerre de 1870 empêcha de toucher les fonds et du produit d'une souscription, la Fabrique s'engageant à fournir la somme annuelle de 1 500 francs pendant 12 ans.

La Fabrique se chargea, en outre, d'autres dépenses. 1 800 francs pour les voûtes, et 2 000 francs pour la sacristie.

Le pavé, les carrelages, le maître-autel furent offerts par de généreux donateurs.

Le clocher fut achevé en 1893, la Fabrique donnant 6 500 francs et la commune 1 125 francs. Surmonté d'une flèche, il renfermait deux cloches de 8 et 17 qx.

*L'église fut consacrée le 27 juin 1876. Plusieurs évêques, 60 prêtres, foule immense, guirlandes, musique, banquet offert pour les autorités, par les frères du collège...tout fut grandiose.*

L'édifice était dans le style ogival du XVIII<sup>ème</sup> siècle et se composait d'une nef avec bas-cotés latéraux, d'un transept et d'un sanctuaire polygonal avec chapelles latérales.

La nef dominait les bas-cotés et recevait la lumière par des baies percées au-dessus du toit des collatéraux. Les voûtes hautes étaient contrebutées par des arcs-boutants aériens prenant appui sur des contreforts extérieurs placés en saillie sur les bas-cotés.

L'église avait été construite avec des fondations insuffisantes sur un terrain instable et, en 1929, son état posa des problèmes. Sur invitation du maire, l'architecte départemental l'examina. Son rapport fut accablant. Des mesures s'imposèrent :

- Consolidation immédiate des tirants en fer.
- Surveillance des arcs-boutants, de la voûte et des contreforts.
- Interdire la circulation dans les trois traverses des bas-cotés droits avec une clôture.

Suite à ce rapport, surveillance et précautions furent de règle durant presque vingt ans.

En 1952, devant le danger d'effondrement de ses principales voûtes, le Conseil Municipal vota la fermeture provisoire de l'église. Durant près de 10 ans les offices se firent dans la salle Saint Pierre.

## L'église restructurée

En 1960, des projets d'aménagements intérieurs virent le jour. Le maire de l'époque, Marcel MENNECHET, obtint du ministère de l'intérieur et des cultes, à Paris où il s'était rendu, des subventions qui permirent la restructuration de l'église.

En 1963, l'église actuelle fut inaugurée.

Le clocher paraît détaché, la magnifique rosace centrale et les beaux arcs-boutants ont disparu. La hauteur de l'édifice a été diminuée.

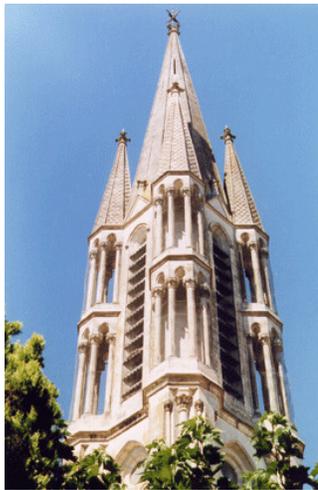
A l'intérieur, plus aucun style particulier. La voûte a été remplacée par un plafond lambrissé, le sol carrelé par une dalle bétonnée.



Pour l'éclairer de grandes baies rectangulaires de plus de cinq mètres de hauteur ont été percées. Il fut décidé en 1967 de les doter de vitraux. Le père Louis FRANCEO, qui s'était initié en Allemagne au métier de maître-verrier, intéressa au projet de vitraux un artiste de Karlsruhe, Emil WACHTER. Les vitraux de MIRAMONT furent sa première œuvre en France. Il réalisa les maquettes chez lui et, sur place, à MIRAMONT, il les mit au point définitivement. Le père FRANCEO, passé maître dans la technique de la dalle de verre, réalisa les vitraux de février à juin 1968.

La technique utilisée, celle en dalles de verre fut choisie par le Comité d'Art Sacré. Ces dalles de 2,5 centimètres d'épaisseur,

le maître-verrier les tailla d'après les indications de l'artiste, suivant une technique très délicate. Puis, il relia entre eux les éclats par du béton armé. Une fois le vitrail posé, on se trouva devant un mur de béton dans lequel jouent les ombres, la lumière et la couleur.



L'artiste, se souvenant de l'art des tapisseries modernes, choisit délibérément pour MIRAMONT un nombre restreint de couleurs, très simples et très franches : rouge éclatant (il y en a deux nuances), vert, mauve, jaune d'or, bleu eau (deux teintes : l'une entièrement transparente, l'autre légèrement bleutée) enfin, ce bleu si attirant qu'on peut légitimement appeler le « bleu MIRAMONT » puisque Emil WACHTER le fit fondre spécialement pour ces vitraux.